Ordonnance de télécom CRTC 2023-395

Version PDF

Référence : 2023-352

Ottawa, le 30 novembre 2023

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7677 Tarif des services de circonscription – Ajout de circonscriptions au service simultané temporaire	23 octobre 2023	22 novembre 2023
TELUS Communications Inc.	AMT 685 Tarif général – Modification de la date de retrait du service de voie numérique	16 octobre 2023	31 mars 2024
TELUS Communications Inc.	AMT 4414 Tarif général – Modification de la date de retrait du service de voie numérique	16 octobre 2023	31 mars 2024

- 2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
- 3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général

